

JAPON

Priorités fondées sur des indicateurs

Renforcer la concurrence dans les secteurs non manufacturiers (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Accélérer la réforme de la réglementation des industries de réseau, tout en renforçant la politique de la concurrence. Poursuivre le processus de privatisation de la Poste japonaise, comme prévu dans la loi de 2005.

Mesures prises : La privatisation de la Banque postale et des Assurances postales du Japon, qui devait être achevée en 2017, a été suspendue. La loi sur la radiodiffusion, révisée en 2010, prévoit l'intégration des services de radiodiffusion et de communications.

Réduire le dualisme du marché du travail (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Réduire la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers tout en élargissant la couverture sociale et en améliorant les programmes de formation pour les travailleurs temporaires.

Mesures prises : Une loi de 2008 vise à assurer un traitement plus équilibré des travailleurs réguliers et des travailleurs temporaires, mais elle risque de dissuader les employeurs d'embaucher dans la deuxième catégorie. Le gouvernement a assoupli les conditions d'ouverture des droits à l'assurance chômage en 2009 et 2010, qui sont passées à 31 jours de travail, contre une année auparavant.

Réduire les aides à la production agricole (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Réduire le niveau de soutien particulièrement élevé à l'agriculture et remplacer les mesure de soutien des prix par des aides directes aux exploitants, afin de réduire les effets de distorsion sur les échanges et la production, et de favoriser l'intégration économique régionale.

Mesures prises : Le gouvernement a mis en place en 2011 un système d'aide directe au revenu des exploitants pour certaines céréales, dont le riz, le blé et le soja, dont le montant représente 0.1 % du PIB.

Autres priorités

Limiter les restrictions à l'IDE (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Favoriser l'IDE en allant plus loin dans la libéralisation des échanges, en réduisant les obstacles à l'investissement et à l'actionnariat, en accélérant les réformes relatives aux procédures administratives et en assouplissant le droit du travail.

Mesures prises : Le gouvernement a décidé, en 2010, la mise en place un programme visant à promouvoir les entrées d'IDE en allégeant la fiscalité des entreprises, en assouplissant les procédures d'investissement et en mettant en place des incitations comme un régime fiscal préférentiel et des subventions.

Réformer le système fiscal (2009, 2011)

Recommandations : Mettre en œuvre une réforme fiscale globale, axée sur l'élargissement de l'assiette des impôts directs, tout en augmentant essentiellement l'impôt sur la consommation pour dégager de nouvelles recettes.

Mesures prises : Le gouvernement a élargi l'assiette des impôts en 2010 en supprimant ou réduisant 41 niches fiscales. Il envisage par ailleurs de multiplier par deux le taux de l'impôt sur la consommation pour le porter à 10 % aux alentours de 2015, et de ramener l'impôt sur les sociétés de 40 à 35 %.

Améliorer les conditions cadres de l'innovation (2007)

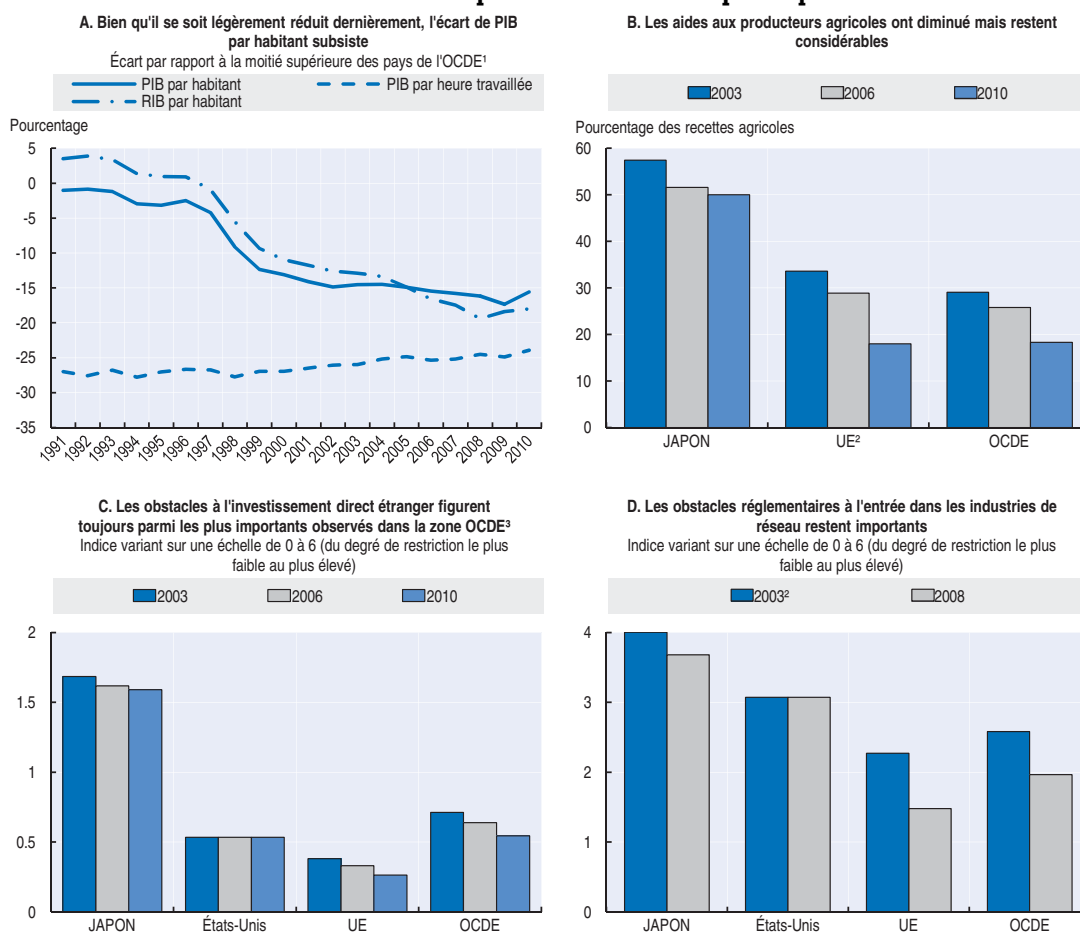
Recommandations : Développer la coopération entre les universités, le gouvernement et les instituts de recherche. Augmenter la part des fonds publics de recherche alloués aux universités au terme d'un processus de sélection.

Mesures prises : Le troisième plan quinquennal (2006-10) pour la science et la technologie renforce le rôle de l'enseignement supérieur dans l'innovation, en s'appuyant en partie sur des politiques visant à promouvoir le transfert de technologie par concession de licence de la part des universités.

JAPON

- L'écart de PIB par habitant du Japon par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE persiste depuis une décennie, les gains de productivité relatifs ayant été neutralisés par une baisse de l'utilisation de la main-d'œuvre, qui se rapproche de la moyenne des pays de l'OCDE. La productivité moyenne du travail reste inférieure de 20 % à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, alors que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre est légèrement supérieur.
- Les grandes réformes dans les domaines prioritaires ont notamment porté sur la mise en place d'un système d'aide directe au revenu (moins préjudiciable) pour les exploitants et sur l'élargissement de la couverture sociale aux travailleurs temporaires. En outre, le taux d'impôt sur les sociétés a été réduit, même s'il reste supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Les réformes ont moins progressé pour ce qui concerne la réglementation de l'IDE et les industries de réseaux.
- Dans les autres domaines, une indemnité de subsistance à destination des salariés non couverts par l'assurance chômage ayant entrepris une formation professionnelle a été mise en place dans le cadre du « deuxième filet de protection sociale » en 2009, et pérennisée en 2011.

Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie dans le graphique D.
3. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs ; graphique C : www.oecd.org/investment/index ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565509>